



Paris, le 10 juin 2025

Objet : **Candidature des administrateurs – Assemblée générale 2025.**

A l'attention des membres des collèges « Famille de l'Assomption »,
« Comités Régionaux » et « Hospitalité » exclusivement.

Madame, Monsieur, cher membre,

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association Notre-Dame de Salut se tiendra

Le jeudi 26 juin 2025 à 20H00
Au Siège de l'Association au 79 Avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS

Des mandats d'administrateurs seront à pourvoir concernant les collèges suivants :

- Famille de l'Assomption
- Comités Régionaux
- Hospitalité

Conformément aux dispositions des statuts, les membres qui font partie de l'un de ces collèges et qui souhaitent présenter leur candidature doivent se manifester dès maintenant et soumettre au plus tard le lundi 23 juin leur candidature par écrit au Père Fabien LEJEUSNE, candidature ANDS, 63 avenue Denfert Rochereau 75014 Paris ou par adresse mail consultation.nds@assomption.org.

Selon les statuts art 5-2-1, sont membres de l'association, dès lors qu'ils y ont adhéré et sont à jour de leur cotisation :

- **Au titre de la FAMILLE DE L'ASSOMPTION**. Les religieux Assomptionnistes, Oblates de l'Assomption, Religieuses de l'Assomption, Petites Sœurs de l'Assomption ou Orantes de l'Assomption
- **Au titre des COMITES REGIONAUX**. Les présidents et aumôniers d'un comité régional, nommés conformément au règlement intérieur de l'Association.
- **Au titre de L'HOSPITALITE**. Les personnes ayant prononcé leur engagement au sein de l'Hospitalité Notre-Dame de Salut.
- **Au titre de BAYARD**. Les salariés ou anciens salariés du groupe Bayard
- **Au titre des MEMBRES PELERINS ET AMIS**. Les personnes physiques notamment les pèlerins, malades, valides ou handicapés et les hospitaliers n'ayant pas prononcé leur engagement (Volontaires, Titulaires).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher membre, l'assurance de mes salutations les meilleures.


Matthieu GUIGNARD
Président